

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MALLEMORT

Numéro SIRET : 21130053800017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE EYGUIERES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2013

Code INSEE 13053	COMMUNE DE MALLEMORT BUDGET PRINCIPAL	BP 2013
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	5 687
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	4 431 931,00	779,30	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	996,08	0,00
2	Produits des impositions directes / population	280,90	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	960,33	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	991,67	0,00
5	Encours de la dette / population	369,93	0,00
6	DGF / population	122,95	0,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	48,52%	0,00%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	0,00	0,00
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	107,34%	0,00%
10	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	103,26%	0,00%
11	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	38,52%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2012 après le vote du compte administratif 2012.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 806 620,00	5 461 370,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 345 250,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		5 806 620,00	5 806 620,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	4 569 942,00	3 175 599,44
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	1 267 000,00	666 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 1 995 342,56
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		5 836 942,00	5 836 942,00
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		11 643 562,00	11 643 562,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 900 953,00	0,00	2 031 000,00	2 031 000,00	2 031 000,00
012	Charges de personnel	2 615 151,00	0,00	2 748 300,00	2 748 300,00	2 748 300,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	783 090,00	0,00	783 100,00	783 100,00	783 100,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 299 194,00	0,00	5 562 400,00	5 562 400,00	5 562 400,00
66	Charges financières	68 430,00	0,00	59 018,00	59 018,00	59 018,00
67	Charges exceptionnelles	33 300,00	0,00	39 300,00	39 300,00	39 300,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 400 924,00	0,00	5 660 718,00	5 660 718,00	5 660 718,00
023	Virement à la sect° d'investis. (5)			0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)	120 446,00		141 902,00	141 902,00	141 902,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		120 446,00		141 902,00	141 902,00	141 902,00
TOTAL		5 521 370,00	0,00	5 802 620,00	5 802 620,00	5 802 620,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 802 620,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	15 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services	93 001,13	0,00	98 000,00	98 000,00	98 000,00
73	Impôts et taxes	3 570 360,00	0,00	4 266 969,00	4 266 969,00	4 266 969,00
74	Dotations et participations	861 571,00	0,00	864 401,00	864 401,00	864 401,00
75	Autres produits gestion courante	212 000,00	0,00	212 000,00	212 000,00	212 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 751 932,13	0,00	5 461 370,00	5 461 370,00	5 461 370,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 751 932,13	0,00	5 461 370,00	5 461 370,00	5 461 370,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 751 932,13	0,00	5 461 370,00	5 461 370,00	5 461 370,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

345 250,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 806 620,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

141 902,00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	4 724 500,00	1 267 000,00	4 372 626,00	4 372 626,00	5 639 626,00
	Total des dépenses d'équipement	4 724 500,00	1 267 000,00	4 372 626,00	4 372 626,00	5 639 626,00
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	232 790,00	0,00	197 316,00	197 316,00	197 316,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	232 790,00	0,00	197 316,00	197 316,00	197 316,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 957 290,00	1 267 000,00	4 569 942,00	4 569 942,00	5 836 942,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	4 957 290,00	1 267 000,00	4 569 942,00	4 569 942,00	5 836 942,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 836 942,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2012 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 573 000,00	666 000,00	734 000,00	734 000,00	1 400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 573 000,00	666 000,00	734 000,00	734 000,00	1 400 000,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	476 673,00	0,00	310 268,83	310 268,83	310 268,83
1068	Excédents de fonctionnement (9)	889 302,66	0,00	1 989 428,61	1 989 428,61	1 989 428,61
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 365 975,66	0,00	2 299 697,44	2 299 697,44	2 299 697,44
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 938 975,66	666 000,00	3 033 697,44	3 033 697,44	3 699 697,44
021	Virement de la section de fonct. (4)			0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	120 446,00		141 902,00	141 902,00	141 902,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	120 446,00		141 902,00	141 902,00	141 902,00
	TOTAL	3 059 421,66	666 000,00	3 175 599,44	3 175 599,44	3 841 599,44

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

1 995 342,56

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

5 836 942,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

141 902,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 031 000,00		2 031 000,00
012	Charges de personnel	2 748 300,00		2 748 300,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	783 100,00		783 100,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	59 018,00	0,00	59 018,00
67	Charges exceptionnelles	39 300,00	0,00	39 300,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 000,00	141 902,00	145 902,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement - Total		5 664 718,00	141 902,00	5 806 620,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 806 620,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	197 316,00	0,00	197 316,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	5 639 626,00		5 639 626,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
Dépenses d'investissement - Total		5 836 942,00	0,00	5 836 942,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 836 942,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	20 000,00		20 000,00
70	Produits des services	98 000,00		98 000,00
73	Impôts et taxes	4 266 969,00		4 266 969,00
74	Dotations et participations	864 401,00		864 401,00
75	Autres produits gestion courante	212 000,00	0,00	212 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	5 461 370,00	0,00	5 461 370,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 345 250,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 5 806 620,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	310 268,83	0,00	310 268,83
13	Subventions d'investissement	1 400 000,00	0,00	1 400 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		141 902,00	141 902,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	1 710 268,83	141 902,00	1 852 170,83

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 1 995 342,56

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 1 989 428,61

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 836 942,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	1 900 953,00	2 031 000,00	2 031 000,00
60611	Eau & assainissement	85 000,00	85 000,00	85 000,00
60612	Energie-électricité	207 453,00	230 000,00	230 000,00
60621	Combustibles	70 000,00	80 000,00	80 000,00
60622	Carburants	45 000,00	45 000,00	45 000,00
60624	Produits de traitement	15 000,00	15 000,00	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 500,00	1 500,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	77 000,00	77 000,00	77 000,00
60632	F. de petit équipement	130 000,00	130 000,00	130 000,00
60633	F. de voirie	60 000,00	60 000,00	60 000,00
60636	Vêtements de travail	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	36 000,00	36 000,00	36 000,00
6068	Autres matières & fournitures	2 000,00	2 000,00	2 000,00
611	Contrats prestatat° services	55 000,00	55 000,00	55 000,00
6132	Locations immobilières	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6135	Locations mobilières	34 000,00	34 000,00	34 000,00
614	Charges loc. et de copropriété	3 500,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien de terrains	110 000,00	110 000,00	110 000,00
61522	Entretien de bâtiments	100 000,00	100 000,00	100 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux	220 000,00	220 000,00	220 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	20 000,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	35 000,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	60 000,00	80 000,00	80 000,00
6156	Maintenance	50 000,00	50 000,00	50 000,00
616	Primes d'assurances	110 000,00	110 000,00	110 000,00
617	Etudes et recherches	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6182	Doc. générale et Technique	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6184	Versements à des organ.form.	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	55 000,00	65 000,00	65 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6228	Divers	25 000,00	45 000,00	45 000,00
6231	Annonces et insertions	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	56 000,00	60 000,00	60 000,00
6236	Catalogues et imprimés	10 000,00	25 000,00	25 000,00
6237	Publications	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6247	Transp.collectifs	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6257	Réceptions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	12 000,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunication	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 000,00	30 000,00	30 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	13 000,00	13 000,00	13 000,00
63512	Taxes foncières	24 000,00	30 000,00	30 000,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules	500,00	500,00	500,00
637	Autres impôts & taxes	1 000,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel	2 615 151,00	2 748 300,00	2 748 300,00
6218	Autre personnel extérieur	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6331	Versement de transport	20 000,00	25 000,00	25 000,00
6332	Cotisations au FNAL	6 000,00	7 000,00	7 000,00
6333	Participat° à la format° prof.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6338	Autres impôts & taxes	3 800,00	3 800,00	3 800,00
64111	Rémunération principale (PT)	1 409 851,00	1 500 000,00	1 500 000,00
64112	N.B.I. sup. familial traitement	62 000,00	62 000,00	62 000,00
64118	Autres indemnités (PT)	200 000,00	210 000,00	210 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
64131	Rémunération	165 000,00	165 000,00	165 000,00
64138	Autres indemnités	2 000,00	3 000,00	3 000,00
64168	Autres	7 500,00	7 500,00	7 500,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	215 000,00	230 000,00	230 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	350 000,00	350 000,00	350 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	61 000,00	70 000,00	70 000,00
6458	Cotisations autres organismes	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6474	Versements autres oeuvres soc	16 000,00	17 000,00	17 000,00
6475	Médecine du travail	7 000,00	7 000,00	7 000,00
64832	Fonds de compensation CPA	5 000,00	5 000,00	5 000,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	783 090,00	783 100,00	783 100,00
6531	Indemnités élus	99 000,00	99 000,00	99 000,00
6533	Cotisations retraite élus	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6535	Formation élus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6536	Frais de représentation du maire	90,00	100,00	100,00
654	Pertes sur créances irrécouv.	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6554	Contribution organ.regroup.	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6556	Indemnités de logement instit	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6557	Contrib. politique habitat	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	30 000,00	30 000,00	30 000,00
657362	CCAS	14 000,00	14 000,00	14 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	600 000,00	600 000,00	600 000,00
656	Frais de fonct. des grps d'élus		0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		5 299 194,00	5 562 400,00	5 562 400,00
66	Charges financières (b)	68 430,00	59 018,00	59 018,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	74 973,00	63 825,00	63 825,00
66112	ICNE rattachés	-6 543,00	-4 807,00	-4 807,00
67	Charges exceptionnelles (c)	33 300,00	39 300,00	39 300,00
6713	Secours et dots	30 000,00	30 000,00	30 000,00
673	Titres annulés (exerc.antér.)	3 300,00	9 300,00	9 300,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		5 400 924,00	5 660 718,00	5 660 718,00
023	Virement à la sect° d'investis.		0,00	0,00
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)	120 446,00	141 902,00	141 902,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	120 446,00	141 902,00	141 902,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		120 446,00	141 902,00	141 902,00
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		120 446,00	141 902,00	141 902,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 521 370,00	5 802 620,00	5 802 620,00

+

RESTES A REALISER 2012 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 802 620,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	6507,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	10974,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-4 807,00

Etat de la dette 2012
 K ≠ entre le 2.

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	15 000,00	20 000,00	20 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	15 000,00	20 000,00	20 000,00
70	Produits des services	93 001,13	98 000,00	98 000,00
70311	Concessions dans les cimetières	3 000,00	4 000,00	4 000,00
7062	Redev. services à car. culturel	3 001,13	4 000,00	4 000,00
70632	Redevance à caractère de loisirs	15 000,00	18 000,00	18 000,00
70688	Autres prestations de services	72 000,00	72 000,00	72 000,00
73	Impôts et taxes	3 570 360,00	4 266 969,00	4 266 969,00
7311	Contributions directes	1 546 202,00	1 597 460,00	1 597 460,00
7321	Attribution de compensation	1 673 658,00	2 351 509,00	2 351 509,00
7336	Droits de place	8 000,00	8 000,00	8 000,00
7343	Taxe sur les pylones électri.	12 500,00	0,00	0,00
7351	Taxe sur l'électricité	90 000,00	90 000,00	90 000,00
7362	Taxe de séjour	140 000,00	120 000,00	120 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	100 000,00	100 000,00	100 000,00
74	Dotations et participations	861 571,00	864 401,00	864 401,00
7411	Dotation forfaitaire	685 947,00	699 229,00	699 229,00
7473	Subv.département	24 000,00	24 000,00	24 000,00
74751	Particip du GFP de rattachement	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7478	Autres organismes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74833	Etat/compens.taxe prof	32 287,00	27 017,00	27 017,00
74834	Etat/compens.taxe fonc.	32 488,00	30 871,00	30 871,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	79 849,00	76 284,00	76 284,00
75	Autres produits gestion courante	212 000,00	212 000,00	212 000,00
752	Revenus des immeubles	150 000,00	150 000,00	150 000,00
758	Prod. divers de gest° courante	62 000,00	62 000,00	62 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)		4 751 932,13	5 461 370,00	5 461 370,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 751 932,13	5 461 370,00	5 461 370,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 751 932,13	5 461 370,00	5 461 370,00

RESTES A REALISER 2012 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	345 250,00
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 806 620,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV							
	A1							

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	197 316,00	1 073 000,00	0,00	120 000,00	93 000,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	2 106 626,00	380 000,00	4 569 942,00
Equipements municipaux (2)		1 073 000,00	0,00	120 000,00	93 000,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	2 106 626,00	380 000,00	4 372 626,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	197 316,00											197 316,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	197 316,00	1 073 000,00	0,00	120 000,00	93 000,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	2 106 626,00	380 000,00	4 569 942,00
RAR N-1 et reports	0,00	407 000,00	0,00	250 000,00	60 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00	70 000,00	1 267 000,00
Total cumulé dépenses d'investissement	197 316,00	1 480 000,00	0,00	370 000,00	153 000,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	2 536 626,00	450 000,00	5 836 942,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	3 175 599,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 175 599,44
RAR N-1 et reports	1 995 342,56	60 000,00	0,00	330 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 000,00	42 000,00	2 661 342,56
Total cumulé recettes d'investissement	5 170 942,00	60 000,00	0,00	330 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 000,00	42 000,00	5 836 942,00

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administrat° publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagt et services urbains,	Action économique	
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	204 920,00	3 403 500,00	97 400,00	1 077 200,00	85 500,00	238 600,00	44 000,00	46 500,00	0,00	383 000,00	226 000,00	5 806 620,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	204 920,00	3 403 500,00	97 400,00	1 077 200,00	85 500,00	238 600,00	44 000,00	46 500,00	0,00	383 000,00	226 000,00	5 806 620,00
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 972 370,00	179 000,00	0,00	0,00	6 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00	5 461 370,00
RAR N-1 et reports	345 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 250,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 317 620,00	179 000,00	0,00	0,00	6 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00	5 806 620,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 et R.5211-14 + L.571-1-1 et R.571-1-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

		IV								
		A1								

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	DEPENSES												
	Total dépenses d'investissement	197 316,00	1 480 000,00	0,00	370 000,00	153 000,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	2 536 626,00	450 000,00	5 836 942,00
	Dépenses réelles	197 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 316,00
16	Remboursement d'emprunts	197 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 316,00
1641	Emprunts en euros	197 316,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 316,00
	Opérations d'équipement	0,00	1 480 000,00	0,00	370 000,00	153 000,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	2 536 626,00	450 000,00	5 639 626,00
	10 ACQUISITION TERRAINS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
	11 AGENCEMENT AMENAGEMENT	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
	21 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00	250 000,00
	22 ACQUISITION MATERIEL BUREAU	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	3 MOBILIER MATERIEL SCOLAIRE	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
	32 TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
	4 ACQUISITION MATERIEL VOIRIE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	42 AMENAG EQUIPEMENT SPORTIF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
	49 LOGICIELS	0,00	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00
	5 ACQUISITION MATERIEL ROULANT	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
	63 Rénovation chemins communaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	65 AMENAGEMENT PAYSAGER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
	66 ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
	7 AMENAG AUTRE BATIMENT PUBLIC	0,00	550 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
	70 TVX VOIRIE RUE G.PHILIPPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 626,00	0,00	66 626,00
	71 TRVX RUE LA FONTAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
	72 RENOVATION EGLISE	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
	74 RENOVATION BATIMENTS VERGON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	75 AMENAGEMENT PROPRIETE "VERT"	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
	78 LIVRES MULTI MEDIA MEDIATHEQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
	8 MODERNISAT ARROSAGES COMMUNAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00
	80 CONSTRUCTION CANTINE ESPELIDO	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
	81 TRAVAUX DE VOIRIE CHEM. DE SALON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
	83 PLU	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
	84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	250 000,00
	85 ETUDE ZONE ARTISANALE	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
	86 MATERIEL CINEMA NUMERIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
	87 MATERIEL VIDEO PROTECTION	0,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV
A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	88 AMENAGT PARCOURS DE SANTE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00
	89 TRVX DIGUE DES PRISES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
	9 AMENAGEMENT SQUARE JARDIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	5 170 942,00	60 000,00	0,00	330 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 000,00	42 000,00	5 836 942,00
	Recettes réelles	5 029 040,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 029 040,00
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	1 995 342,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 995 342,56
001	Solde d'exécution d'inv. reporté	1 995 342,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 995 342,56
10	Dotations Fonds divers Réserves	2 299 697,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 299 697,44
10222	FCTVA	240 268,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 268,00
10223	TLE	70 000,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,83
1068	Excédents de fonctionnement	1 989 428,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 989 428,61
13	Subventions d'investissement	734 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734 000,00
1323	Départements	734 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	734 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	60 000,00	0,00	330 000,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 000,00	42 000,00	666 000,00
	71 TRVX RUE LA FONTAINE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	174 000,00	0,00	174 000,00
	72 RENOVATION EGLISE	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
	74 RENOVATION BATIMENTS VERGON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 000,00	42 000,00
	75 AMENAGEMENT PROPRIETE "VERT"	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
	80 CONSTRUCTION CANTINE ESPELIDO	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
	84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	0,00	0,00	0,00	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	270 000,00
	Recettes d'ordre	141 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 902,00
040	Opérations d'ordre entre section	141 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 902,00
2802	Frais documents d'urbanisme	20 752,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 752,16
28031	Amortis. frais d'études	4 605,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 605,20
2805	Concessions & droits similai.	3 542,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 542,00
28135	Amort const.instai* générales	4 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 245,00
281571	Matériel roulant voirie	3 018,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 018,00
281578	Autre matériel voirie	19 666,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 666,84
28158	Amort. autres matériels techniqu	1 684,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 684,00
28182	Matériel de transport	30 801,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 801,00
28183	Matériel de bureau informatique	10 479,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 479,43
28184	Matériel	4 861,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 861,40
28188	Autres immos corporelles	38 246,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 246,97

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		204 920,00	3 403 500,00	97 400,00	1 077 200,00	85 500,00	238 600,00	44 000,00	46 500,00	0,00	383 000,00	225 000,00	5 805 620,00
Dépenses réelles		63 018,00	3 403 500,00	97 400,00	1 077 200,00	85 500,00	238 600,00	44 000,00	46 500,00	0,00	383 000,00	225 000,00	5 664 718,00
011	Charges à caractère général	0,00	855 200,00	17 000,00	258 200,00	85 500,00	188 600,00	0,00	46 500,00	0,00	373 000,00	207 000,00	2 031 000,00
60611	Eau & assainissement	0,00	8 000,00	0,00	11 000,00	3 000,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	85 000,00
60612	Energie-électricité	0,00	50 000,00	0,00	55 000,00	28 000,00	23 000,00	0,00	18 000,00	0,00	52 000,00	4 000,00	230 000,00
60621	Combustibles	0,00	9 000,00	0,00	44 000,00	5 500,00	19 500,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
60622	Carburants	0,00	28 000,00	6 500,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
60624	Produits de traitement	0,00	1 500,00	0,00	3 000,00	0,00	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	48 500,00	0,00	10 000,00	0,00	15 500,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	77 000,00
60632	F. de petit équipement	0,00	62 000,00	2 000,00	8 000,00	0,00	17 500,00	0,00	4 000,00	0,00	19 500,00	17 000,00	130 000,00
60633	F. de voirie	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00	0,00	60 000,00
60636	Vêtements de travail	0,00	6 000,00	2 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	20 500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6065	Livres,disques,cassettes	0,00	0,00	0,00	1 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00
6068	Autres matières & fournitures	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
611	Contrats prestatats* services	0,00	22 500,00	0,00	3 000,00	11 500,00	4 000,00	0,00	2 500,00	0,00	8 500,00	3 000,00	55 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
6135	Locations mobilières	0,00	20 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	34 000,00
614	Charges loc. et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61521	Entretien de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61522	Entretien de bâtiments	0,00	57 000,00	0,00	15 000,00	0,00	27 000,00	0,00	4 000,00	0,00	83 000,00	4 000,00	110 000,00
61523	Entretien de voies et reseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	120 000,00	220 000,00
61524	Entretien de bois et forêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	20 000,00	2 500,00	14 000,00	5 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	12 500,00	0,00	35 000,00
61556	Entretien autres biens mobiliers	0,00	30 000,00	0,00	8 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	8 000,00	0,00	19 000,00	0,00	80 000,00
6156	Maintenance	0,00	26 000,00	0,00	8 000,00	4 000,00	4 000,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6182	Doc. générale et Technique	0,00	3 200,00	0,00	1 200,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6184	Versements à des organ.form.	0,00	7 000,00	2 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6225	Indemn. comptable,régisseur	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6226	Honoraires	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	65 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6228	Divers	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	40 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	19 000,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	25 000,00
6237	Publications	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
6247	Transp collectifs	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6257	Réceptions	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunication	0,00	26 000,00	2 000,00	6 500,00	500,00	2 000,00	0,00	500,00	0,00	0,00	1 500,00	25 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00	0,00	0,00	2 000,00	30 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	30 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes & impôts sur véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts & taxes	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel	0,00	1 800 900,00	80 400,00	817 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 748 300,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	15 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6331	Versement de transport	0,00	12 500,00	0,00	10 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6332	Cotisations au FNAL	0,00	5 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
6333	Participat* à la format*prof	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	0,00	25 000,00	2 500,00	10 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6338	Autres impôts & taxes	0,00	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
64111	Rémunération principale (PT)	0,00	945 000,00	45 000,00	510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500 000,00
64112	N.B.I. sup. familial traitement	0,00	43 000,00	5 000,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00
64118	Autres indemnités (PT)	0,00	151 100,00	1 900,00	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
64131	Rémunération	0,00	105 000,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
64138	Autres indemnités	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
64168	Autres	0,00	4 000,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	0,00	155 000,00	6 000,00	59 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
6453	Cotisations caisses retraite	0,00	216 000,00	20 000,00	110 000,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
6454	Cotisations ASSEDEC	0,00	7 500,00	0,00	1 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6455	Cotisations Assurances Personnel	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
6458	Cotisations autres organismes	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6474	Versements autres oeuvres soc	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6475	Médecine du travail	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
64832	Fonds de compensation CPA	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65	Autres charges gestion courante	0,00	738 100,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	10 000,00	19 000,00	783 100,00
6531	Indemnités élus	0,00	99 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 000,00
6533	Cotisations retraite élus	0,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
6535	Formation élus	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6536	Frais de représentation du maire	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
654	Pertes sur créances irrécouv.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6554	Contribution organ.regrou.	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	15 000,00
6556	Indemnités de logement insit	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6557	Contrib. politique habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres dépenses obligatoires	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	10 000,00
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé	0,00	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00
66	Charges financières	59 018,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	63 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 018,00
66112	ICNE rattachés	-4 807,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 825,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-4 807,00
6713	Secours et dots	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (exerc.anter.)	0,00	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
68	Dotations aux provisions	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 300,00
6817	Dot aux Provis déprec actifs	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
Dépenses d'ordre		141 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
042	Opérations d'ordre entre section	141 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot.amort.immos incorp.& corp	141 902,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	141 902,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 317 620,00	179 000,00	0,00	0,00	6 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00	5 806 620,00
Recettes réelles		5 317 620,00	179 000,00	0,00	0,00	6 000,00	42 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	262 000,00	5 806 620,00
002	Excédent antérieur reporté Fonc	345 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 250,00
002	Excédent antérieur reporté Fonc	345 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 250,00
013	Atténuations de charges	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
70	Produits des services	0,00	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00	98 000,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

IV

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70311	Concessions dans les cimetières	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
7062	Redev. services à car. culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
70632	Redevance à caractère de loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00	72 000,00
73	Impôts et taxes	4 138 969,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 000,00	4 266 969,00
7311	Contributions directes	1 597 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 597 460,00
7321	Attribution de compensation	2 351 509,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 351 509,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
7351	Taxe sur l'électricité	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
7362	Taxe de séjour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
74	Dotations et participations	833 401,00	5 000,00	0,00	0,00	2 000,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	864 401,00
7411	Dotation forfaitaire	699 229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	699 229,00
7473	Subv. département	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 000,00
74751	Particip. du GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Autres organismes	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
74833	Etat/compens. taxe prof	27 017,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 017,00
74834	Etat/compens. taxe fonc.	30 871,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 871,00
74835	Comp. exonération taxe d'hab.	76 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 284,00
75	Autres produits gestion courante	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00	212 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
758	Prod. divers de gest ^e courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 000,00	62 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	204 920,00	3 403 500,00	3 608 420,00
Dépenses de l'exercice	204 920,00	3 403 500,00	3 608 420,00
011 Charges à caractère général	0,00	855 200,00	855 200,00
012 Charges de personnel	0,00	1 800 900,00	1 800 900,00
042 Opérations d'ordre entre section	141 902,00	0,00	141 902,00
65 Autres charges gestion courante	0,00	738 100,00	738 100,00
66 Charges financières	59 018,00	0,00	59 018,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	9 300,00	9 300,00
68 Dotations aux provisions	4 000,00	0,00	4 000,00
RECETTES TOTALES (2)	5 317 620,00	179 000,00	5 496 620,00
Recettes de l'exercice	4 972 370,00	179 000,00	5 151 370,00
013 Atténuations de charges	0,00	20 000,00	20 000,00
70 Produits des services	0,00	4 000,00	4 000,00
73 Impôts et taxes	4 138 969,00	0,00	4 138 969,00
74 Dotations et participations	833 401,00	5 000,00	838 401,00
75 Autres produits gestion courante	0,00	150 000,00	150 000,00
Restes à réaliser - reports	345 250,00	0,00	345 250,00
002 Excédent antérieur reporté Fonc	345 250,00	0,00	345 250,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondront à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

Sous-fonction 02					
	020 Administration générale collect.	021 Assemblée locale	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	3 232 000,00	105 000,00	47 000,00	5 000,00	14 500,00
Dépenses de l'exercice	3 232 000,00	105 000,00	47 000,00	5 000,00	14 500,00
011 Charges à caractère général	793 700,00	0,00	47 000,00	0,00	14 500,00
012 Charges de personnel	1 800 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre entre section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges gestion courante	628 100,00	105 000,00	0,00	5 000,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	9 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	175 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
Recettes de l'exercice	175 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
013 Atténuations de charges	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits gestion courante	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Excédent antérieur reporté Fonc	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

CHAPITRES (1)	11		Total
	Sécurité intérieure		
DEPENSES TOTALES (2)	97 400,00		97 400,00
Dépenses de l'exercice	97 400,00		97 400,00
011 Charges à caractère général	17 000,00		17 000,00
012 Charges de personnel	80 400,00		80 400,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112	
	Police municipale	
DEPENSES TOTALES (2)	97 400,00	
Dépenses de l'exercice	97 400,00	
011 Charges à caractère général	17 000,00	
012 Charges de personnel	80 400,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL FONCTIONNEMENT	
	IV
	A1.1

CHAPITRES (1)	21 Enseignement 1er degré	25 Services annexes enseignem.	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 051 200,00	26 000,00	1 077 200,00
Dépenses de l'exercice	1 051 200,00	26 000,00	1 077 200,00
Dépenses à caractère général	232 200,00	26 000,00	258 200,00
011 Charges de personnel	817 000,00	0,00	817 000,00
012 Charges de personnel	2 000,00	0,00	2 000,00
65 Autres charges gestion courante			

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement Restaurat° scolaire	252 Transports scolaires
DEPENSES TOTALES (2)	400 100,00	651 100,00	12 500,00	13 500,00
Dépenses de l'exercice	400 100,00	651 100,00	12 500,00	13 500,00
Dépenses à caractère général	75 350,00	156 850,00	12 500,00	13 500,00
011 Charges de personnel	323 750,00	493 250,00	0,00	0,00
012 Charges de personnel	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
65 Autres charges gestion courante				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

CHAPITRES (1)	33		Total
	32 Conservt. et diffus. patrimoine	Action culturelle	
DEPENSES TOTALES (2)	8 500,00	77 000,00	85 500,00
Dépenses de l'exercice	8 500,00	77 000,00	85 500,00
Dépenses de l'exercice	8 500,00	77 000,00	85 500,00
011 Charges à caractère général	0,00	6 000,00	6 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	6 000,00	6 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	6 000,00	6 000,00
70 Produits des services	0,00	4 000,00	4 000,00
74 Dotations et participations	0,00	2 000,00	2 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32	
	321 Bibliothèque et médiathèque	
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	8 500,00	
Dépenses de l'exercice	8 500,00	
Dépenses de l'exercice	8 500,00	
011 Charges à caractère général	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	0,00	
Recettes de l'exercice	0,00	
70 Produits des services	0,00	
74 Dotations et participations	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

CHAPITRES (1)	41		42		Total
	Sports	Jeunesse	Sports	Jeunesse	
DEPENSES TOTALES (2)	228 500,00	10 100,00	228 500,00	10 100,00	238 600,00
Dépenses de l'exercice	228 500,00	10 100,00	228 500,00	10 100,00	238 600,00
Dépenses à caractère général	178 500,00	10 100,00	178 500,00	10 100,00	188 600,00
011 Charges de personnel	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
012 Charges de personnel	42 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
RECETTES TOTALES (2)	42 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
Recettes de l'exercice	42 000,00	0,00	42 000,00	0,00	42 000,00
70 Produits des services	18 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
74 Dotations et participations	24 000,00	0,00	24 000,00	0,00	24 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équip. sportifs ou loisir	422 Autres activités pour les jeunes
CHAPITRES					
DEPENSES TOTALES (2)	50 000,00	53 500,00	115 000,00	10 000,00	10 100,00
Dépenses de l'exercice	50 000,00	53 500,00	115 000,00	10 000,00	10 100,00
Dépenses à caractère général	50 000,00	53 500,00	65 000,00	10 000,00	10 100,00
011 Charges de personnel	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
012 Charges de personnel	0,00	0,00	18 000,00	24 000,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	18 000,00	24 000,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	18 000,00	24 000,00	0,00
70 Produits des services	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00
74 Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	24 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

CHAPITRES (1)	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	44 000,00	44 000,00
Dépenses de l'exercice	44 000,00	44 000,00
65 Autres charges gestion courante	14 000,00	14 000,00
67 Charges exceptionnelles	30 000,00	30 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 52 520 Services communs
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	44 000,00
Dépenses de l'exercice	44 000,00
65 Autres charges gestion courante	14 000,00
67 Charges exceptionnelles	30 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reportés 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE MALLEMORT - 13 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2013

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

CHAPITRES (1)	64		Total
	61 Services pour personnes agées	Crèches et garderies	
DEPENSES TOTALES (2)	22 000,00	24 500,00	46 500,00
Dépenses de l'exercice	22 000,00	24 500,00	46 500,00
011 Charges à caractère général	22 000,00	24 500,00	46 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

CHAPITRES (1)	81			82		83		Total
	Services urbains	Aménagement urbain	Environnement	81	82	83	Environnement	
DEPENSES TOTALES (2)								
Dépenses de l'exercice	94 500,00	265 500,00	23 000,00					383 000,00
Dépenses de l'exercice	94 500,00	265 500,00	23 000,00					383 000,00
011 Charges à caractère général	94 500,00	265 500,00	23 000,00					373 000,00
65 Autres charges gestion courante	0,00	10 000,00	0,00					10 000,00

CHAPITRES (1)	81				82				Total
	813	814	816	820	821	822	823	824	
	Propreté urbaine	Eclairage public	Autres réseaux, services divers	Services communs	Equipement de voirie	Voirie communale et routes	Espaces verts urbains	Autres opérations d'amén. urbain	
DEPENSES TOTALES (2)									
Dépenses de l'exercice	3 000,00	83 000,00	8 500,00	17 000,00	26 000,00	92 000,00	120 500,00	10 000,00	
Dépenses de l'exercice	3 000,00	83 000,00	8 500,00	17 000,00	26 000,00	92 000,00	120 500,00	10 000,00	
011 Charges à caractère général	3 000,00	83 000,00	8 500,00	17 000,00	26 000,00	92 000,00	120 500,00	10 000,00	
65 Autres charges gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

Sous-fonction 83	
833	
Préservation du milieu naturel	
	23 000,00
	23 000,00
	23 000,00
	0,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

CHAPITRES (1)	91 Foires et marchés			92 Aides à l'agriculture		95 Aides au tourisme		Total
	91 Foires et marchés	92 Aides à l'agriculture	95 Aides au tourisme	92 Aides à l'agriculture	95 Aides au tourisme	95 Aides au tourisme		
DEPENSES TOTALES (2)	1 000,00	191 000,00	34 000,00	191 000,00	34 000,00	34 000,00	226 000,00	
Dépenses de l'exercice	1 000,00	191 000,00	34 000,00	191 000,00	34 000,00	34 000,00	226 000,00	
011 Charges à caractère général	1 000,00	172 000,00	34 000,00	172 000,00	34 000,00	34 000,00	207 000,00	
65 Autres charges gestion courante	0,00	19 000,00	0,00	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	
RECETTES TOTALES (2)	8 000,00	134 000,00	120 000,00	134 000,00	120 000,00	120 000,00	262 000,00	
Recettes de l'exercice	8 000,00	134 000,00	120 000,00	134 000,00	120 000,00	120 000,00	262 000,00	
70 Produits des services	0,00	72 000,00	0,00	72 000,00	0,00	0,00	72 000,00	
73 Impôts et taxes	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	128 000,00	
75 Autres produits gestion courante	0,00	62 000,00	0,00	62 000,00	0,00	0,00	62 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)			1 677 316,00
Dépenses de l'exercice	197 316,00	1 480 000,00	1 677 316,00
Non individualisées en opérations	197 316,00	0,00	197 316,00
16 Remboursement d'emprunts	197 316,00	0,00	197 316,00
N° Opérations	0,00	1 073 000,00	1 073 000,00
49 LOGICIELS	0,00	35 000,00	35 000,00
85 ETUDE ZONE ARTISANALE	0,00	20 000,00	20 000,00
11 AGENCEMENT AMENAGEMENT	0,00	50 000,00	50 000,00
22 ACQUISITION MATERIEL BUREAU	0,00	20 000,00	20 000,00
5 ACQUISITION MATERIEL ROULANT	0,00	150 000,00	150 000,00
66 ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT	0,00	218 000,00	218 000,00
87 MATERIEL VIDEO PROTECTION	0,00	100 000,00	100 000,00
7 AMENAG AUTRE BATIMENT PUBLIC	0,00	380 000,00	380 000,00
75 AMENAGEMENT PROPRIETE "VERT"	0,00	100 000,00	100 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	407 000,00	407 000,00
N° Opérations	0,00	407 000,00	407 000,00
83 PLU	0,00	55 000,00	55 000,00
66 ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT	0,00	32 000,00	32 000,00
7 AMENAG AUTRE BATIMENT PUBLIC	0,00	170 000,00	170 000,00
75 AMENAGEMENT PROPRIETE "VERT"	0,00	150 000,00	150 000,00
RECETTES TOTALES (2)	5 170 942,00	60 000,00	5 230 942,00
Recettes de l'exercice	3 175 599,44	0,00	3 175 599,44
Non affectées aux opérations	3 175 599,44	0,00	3 175 599,44
040 Opérations d'ordre entre section	141 902,00	0,00	141 902,00
10 Dotations Fonds divers Réserves	2 299 697,44	0,00	2 299 697,44
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	734 000,00	0,00	734 000,00
Restes à réaliser - reports	1 995 342,56	60 000,00	2 055 342,56
Non affectées aux opérations	1 995 342,56	0,00	1 995 342,56
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	1 995 342,56	0,00	1 995 342,56
Affectées aux opérations	0,00	60 000,00	60 000,00
75 AMENAGEMENT PROPRIETE "VERT"	0,00	60 000,00	60 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 02	
020 Administration générale collect.	
DEPENSES TOTALES (2)	1 480 000,00
Dépenses de l'exercice	1 073 000,00
Non individualisées en opérations	0,00
16 Remboursement d'emprunts	0,00
N° Opérations	1 073 000,00
49 LOGICIELS	35 000,00
83 PLU	0,00
85 ETUDE ZONE ARTISANALE	20 000,00
11 AGENCEMENT AMENAGEMENT	50 000,00
22 ACQUISITION MATERIEL BUREAU	20 000,00
5 ACQUISITION MATERIEL ROULANT	150 000,00
66 ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT	218 000,00
87 MATERIEL VIDEO PROTECTION	100 000,00
7 AMENAG AUTRE BATIMENT PUBLIC	380 000,00
75 AMENAGEMENT PROPRIETE "VERT"	100 000,00
Restes à réaliser - reports	407 000,00
N° Opérations	407 000,00
83 PLU	55 000,00
66 ACQUISITION MATERIEL TRANSPORT	32 000,00
7 AMENAG AUTRE BATIMENT PUBLIC	170 000,00
75 AMENAGEMENT PROPRIETE "VERT"	150 000,00
RECETTES TOTALES (2)	60 000,00
Recettes de l'exercice	0,00
Non affectées aux opérations	0,00
040 Opérations d'ordre entre section	0,00
10 Dotations Fonds divers Réserves	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00
Affectées aux opérations	0,00
75 AMENAGEMENT PROPRIETE "VERT"	0,00
Restes à réaliser - reports	60 000,00
Non affectées aux opérations	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	
DETAIL INVESTISSEMENT	
IV	A1.2

Sous-fonction 02	
020	
Administration générale collect.	
001 Solde d'exécution d'inv. reporté	0,00
Affectées aux opérations	60 000,00
75 AMENAGEMENT PROPRIETE "VERT"	60 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

CHAPITRES (1)	21 Enseignement 1er degré	Total
DEPENSES TOTALES (2)	370 000,00	370 000,00
Dépenses de l'exercice	120 000,00	120 000,00
N° Opérations	120 000,00	120 000,00
3 MOBILIER MATERIEL SCOLAIRE	70 000,00	70 000,00
80 CONSTRUCTION CANTINE ESPELIDO	50 000,00	50 000,00
Restes à réaliser - reports	250 000,00	250 000,00
N° Opérations	250 000,00	250 000,00
80 CONSTRUCTION CANTINE ESPELIDO	100 000,00	100 000,00
84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	150 000,00	150 000,00
RECETTES TOTALES (2)	330 000,00	330 000,00
Restes à réaliser - reports	330 000,00	330 000,00
Affectées aux opérations	330 000,00	330 000,00
80 CONSTRUCTION CANTINE ESPELIDO	60 000,00	60 000,00
84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	270 000,00	270 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 21	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires
DEPENSES TOTALES (2)	150 000,00	220 000,00
Dépenses de l'exercice	50 000,00	70 000,00
N° Opérations	50 000,00	70 000,00
3 MOBILIER MATERIEL SCOLAIRE	0,00	70 000,00
80 CONSTRUCTION CANTINE ESPELIDO	50 000,00	0,00
84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	100 000,00	150 000,00
N° Opérations	100 000,00	150 000,00
80 CONSTRUCTION CANTINE ESPELIDO	100 000,00	0,00
84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	0,00	150 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 21		212
211	Ecoles maternelles	Ecoles primaires
RECETTES TOTALES (2)	60 000,00	270 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00
80 CONSTRUCTION CANTINE ESPELIDO	0,00	0,00
84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	60 000,00	270 000,00
Affectées aux opérations	60 000,00	270 000,00
80 CONSTRUCTION CANTINE ESPELIDO	60 000,00	0,00
84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	0,00	270 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	32 Conservt. et diffus. patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	73 000,00	80 000,00	153 000,00
Dépenses de l'exercice	13 000,00	80 000,00	93 000,00
N° Opérations	13 000,00	80 000,00	93 000,00
78 LIVRES MULTI MEDIA MEDIA THEQUE	13 000,00	0,00	13 000,00
86 MATERIEL CINEMA NUMERIQUE	0,00	80 000,00	80 000,00
Restes à réaliser - reports	60 000,00	0,00	60 000,00
N° Opérations	60 000,00	0,00	60 000,00
72 RENOVATION EGLISE	60 000,00	0,00	60 000,00
RECETTES TOTALES (2)	60 000,00	0,00	60 000,00
Restes à réaliser - reports	60 000,00	0,00	60 000,00
Affectées aux opérations	60 000,00	0,00	60 000,00
72 RENOVATION EGLISE	60 000,00	0,00	60 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 32		Total
	321 Bibliothèque et médiathèque	324 Entretien du patrimoine culturel	
DEPENSES TOTALES (2)	13 000,00	60 000,00	73 000,00
Dépenses de l'exercice	13 000,00	0,00	13 000,00
N° Opérations	13 000,00	0,00	13 000,00
78 LIVRES MULTI MEDIA MEDIA THEQUE	13 000,00	0,00	13 000,00
86 MATERIEL CINEMA NUMERIQUE	0,00	0,00	0,00
72 RENOVATION EGLISE	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	60 000,00	60 000,00
N° Opérations	0,00	60 000,00	60 000,00
72 RENOVATION EGLISE	0,00	60 000,00	60 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	60 000,00	60 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

Sous-fonction 32		324	
321	Bibliothèque et médiathèque	Entretien du patrimoine culturel	
72 RENOVATION EGLISE	0,00	0,00	
Restes à réaliser - reports	0,00	60 000,00	
Affectées aux opérations	0,00	60 000,00	
72 RENOVATION EGLISE	0,00	60 000,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
DEPENSES TOTALES (2)	650 000,00	650 000,00
Dépenses de l'exercice	600 000,00	600 000,00
N° Opérations	600 000,00	600 000,00
42 AMENAG EQUIPEMENT SPORTIF	300 000,00	300 000,00
88 AMENAGT PARCOURS DE SANTE	300 000,00	300 000,00
Restes à réaliser - reports	50 000,00	50 000,00
N° Opérations	50 000,00	50 000,00
42 AMENAG EQUIPEMENT SPORTIF	50 000,00	50 000,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41	
	413 Piscines	414 Autres équip. sportifs ou loisir
DEPENSES TOTALES (2)	350 000,00	300 000,00
Dépenses de l'exercice	300 000,00	300 000,00
N° Opérations	300 000,00	300 000,00
42 AMENAG EQUIPEMENT SPORTIF	300 000,00	0,00
88 AMENAGT PARCOURS DE SANTE	0,00	300 000,00
Restes à réaliser - reports	50 000,00	0,00
N° Opérations	50 000,00	0,00
42 AMENAG EQUIPEMENT SPORTIF	50 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	250 000,00	2 166 626,00	120 000,00	2 536 626,00
Dépenses de l'exercice	200 000,00	1 786 626,00	120 000,00	2 106 626,00
N° Opérations	200 000,00	1 786 626,00	120 000,00	2 106 626,00
10 ACQUISITION TERRAINS	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
4 ACQUISITION MATERIEL VOIRIE	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
65 AMENAGEMENT PAYSAGER	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
21 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
32 TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	290 000,00	0,00	290 000,00
63 Rénovation chemins communaux	0,00	350 000,00	0,00	350 000,00
70 TVX VOIRIE RUE G.PHILIPPE	0,00	66 626,00	0,00	66 626,00
71 TRVX RUE LA FONTAINE	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
81 TRAVAUX DE VOIRIE CHEM. DE SALON	0,00	600 000,00	0,00	600 000,00
84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
89 TRVX DIGUE DES PRISES	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
9 AMENAGEMENT SQUARE JARDIN	0,00	170 000,00	0,00	170 000,00
Restes à réaliser - reports	50 000,00	380 000,00	0,00	430 000,00
N° Opérations	50 000,00	380 000,00	0,00	430 000,00
21 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
32 TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	60 000,00	0,00	60 000,00
71 TRVX RUE LA FONTAINE	0,00	290 000,00	0,00	290 000,00
9 AMENAGEMENT SQUARE JARDIN	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	174 000,00	0,00	174 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	174 000,00	0,00	174 000,00
Affectées aux opérations	0,00	174 000,00	0,00	174 000,00
71 TRVX RUE LA FONTAINE	0,00	174 000,00	0,00	174 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81			Sous-fonction 82		Sous-fonction 83	
	814	822	823	822	823	833	
	Eclairage public	Voirie communale et routes	Espaces verts urbains			Préservation du milieu naturel	
DEPENSES TOTALES (2)	250 000,00	1 816 626,00	350 000,00			120 000,00	
Dépenses de l'exercice	200 000,00	1 466 626,00	320 000,00			120 000,00	
N° Opérations	200 000,00	1 466 626,00	320 000,00			120 000,00	
10 ACQUISITION TERRAINS	0,00	0,00	0,00			100 000,00	
4 ACQUISITION MATERIEL VOIRIE	0,00	50 000,00	0,00			0,00	
65 AMENAGEMENT PAYSAGER	0,00	0,00	150 000,00			0,00	
21 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	200 000,00	0,00	0,00			0,00	
32 TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	290 000,00	0,00			0,00	
63 Rénovation chemins communaux	0,00	350 000,00	0,00			0,00	
70 TVX VOIRIE RUE G.PHILIPPE	0,00	66 626,00	0,00			0,00	
71 TRVX RUE LA FONTAINE	0,00	10 000,00	0,00			0,00	
81 TRAVAUX DE VOIRIE CHEM. DE SALON	0,00	600 000,00	0,00			0,00	
84 AMENAGEMENT PARKING ST MICHEL	0,00	100 000,00	0,00			0,00	
89 TRVX DIGUE DES PRISES	0,00	0,00	0,00			0,00	
9 AMENAGEMENT SQUARE JARDIN	0,00	0,00	0,00			0,00	
Restes à réaliser - reports	50 000,00	350 000,00	30 000,00		170 000,00	20 000,00	
N° Opérations	50 000,00	350 000,00	30 000,00		30 000,00	0,00	
21 TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC	50 000,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
32 TRAVAUX DE VOIRIE	0,00	60 000,00	0,00		0,00	0,00	
71 TRVX RUE LA FONTAINE	0,00	290 000,00	0,00		0,00	0,00	
9 AMENAGEMENT SQUARE JARDIN	0,00	0,00	0,00		30 000,00	0,00	
RECETTES TOTALES (2)	0,00	174 000,00	0,00		0,00	0,00	
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
Affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
71 TRVX RUE LA FONTAINE	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	
Restes à réaliser - reports	0,00	174 000,00	0,00		0,00	0,00	
Affectées aux opérations	0,00	174 000,00	0,00		0,00	0,00	
71 TRVX RUE LA FONTAINE	0,00	174 000,00	0,00		0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondront à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

CHAPITRES (1)	92 Aides à l'agriculture	95 Aides au tourisme	Total
DEPENSES TOTALES (2)			
Dépenses de l'exercice	300 000,00	150 000,00	450 000,00
N° Opérations	300 000,00	80 000,00	380 000,00
74 RENOVATION BATIMENTS VERGON	0,00	80 000,00	80 000,00
8 MODERNISAT ARROSAGES COMMUNAU	300 000,00	0,00	300 000,00
Restes à réaliser - reports	0,00	70 000,00	70 000,00
N° Opérations	0,00	70 000,00	70 000,00
74 RENOVATION BATIMENTS VERGON	0,00	70 000,00	70 000,00
RECETTES TOTALES (2)			
Restes à réaliser - reports	0,00	42 000,00	42 000,00
Affectées aux opérations	0,00	42 000,00	42 000,00
74 RENOVATION BATIMENTS VERGON	0,00	42 000,00	42 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (Chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.1

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (2)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.2

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2013 (3)	Type (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunt à taux fixe ou taux variable simple sur la durée du contrat														
A														
2003328-85	CAISSE EPARGNE	500 000,00	250 048,46	1	15,00				0,00		4,56	10 802,53	0,00	15,17%
852437012	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	609 796,07	106 620,75	1	15,00				0,00		4,55	4 851,24	0,00	6,47%
935921019	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE	533 571,56	141 503,74	1	15,00				0,00		6,15	8 702,48	0,00	8,58%
C03KK4019PR	CREDIT AGRICOLE	1500 000,00	1 150 677,94	1	20,00				0,00		3,43	39 468,25	0,00	69,79%
TOTAL A		3 143 367,63	1 648 850,89									63 824,50	0,00	100,00%
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
D														
Multiplicateur jusqu'à 5														
E														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		3 143 367,63	1 648 850,89									63 824,50	0,00	100%

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (2)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (3)	Capital restant du au 01/01/2013	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Coût de sortie (7)	Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index (5)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (6)		Capital	Charges d'intérêt (8)	
						Emprunts et Dettes au 01/01/2013						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				1 648 850,89				0,00	197 315,79	63 824,50	33 383,24	
852437012				1 648 850,89				0,00	197 315,79	63 824,50	33 383,24	
935921019	N			106 620,75	1,00	F	4,55	0,00	52 124,54	4 851,24	661,22	
2003328-85	N			141 503,74	2,00	F	6,15	0,00	44 382,43	8 702,48	5 077,01	
C03KK4019PR	N			250 048,46	5,00	F	4,56	0,00	35 402,83	10 802,53	1 794,44	
	N			1 150 677,94	13,00	F	3,43	0,00	65 405,99	39 468,25	25 850,57	
Total général				1 648 850,89				0,00	197 315,79	63 824,50	33 383,24	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.4

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)					3 143 367,63									
852437012	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE				609 796,07	F		0	4,55		A	C	N	A-1
935921019	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE				539 571,56	F		0	6,15		A	C	N	A-1
2003328-85	CAISSE EPARGNE				500 000,00	F		0	4,55		T	X	N	A-1
C03KK4019PR	CREDIT AGRICOLE				1 500 000,00	F		0	3,43		A	C	N	A-1
Total général					3 143 367,63									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

IV

A2.5

Emprunts (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Année de Profil (4)	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (5)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget			Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Taux (6)	Index (7)							(8) Taux actuariel	Taux (6)	Index (7)	Niveau de taux (9)	en intérêts (10)	en capital					
Remboursement anticipé avec refinancement de dette																			
Total des dépenses au c/166 Refinancement de dette (2)																			
Total des recettes au c/166 Refinancement de dette (3)																			

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
 (2) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques des emprunts de refinancement.
 (4) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.
 (5) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
 (6) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (7) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
 (8) Taux annuel, tous frais compris.
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (10) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

COMMUNE DE MALLEMORT - 13 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2013

IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

A2.6

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles						
	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Index de référence (hors couverture) (2)	Organisme co-contractant	N° de contrat	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Montant de la dette couverte (4)	Date du début contrat	Date de fin du contrat	Référence de taux de l'instrument		Date de règlement	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option	
												Type de taux (5)	Index de référence (2)					
Total																		

(1) Classer les emprunts selon le type de taux avant opération de couverture.

(2) Mentionner le ou les index.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Pour chaque emprunt, indiquer le montant couvert au 01/01/N.

(5) Indiquer l'indice de référence F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.6

Emprunt couvert (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture					Catégorie d'emprunt (3)	
	Niveau de taux après couverture (1)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
	Taux payé	Taux reçu (2)	Charges c/668				
Total							

(1) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(2) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COMMUNE DE MALLEMORT - 13 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2013

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

IV

A2.7

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (66115)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.8

Indice	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Exchange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Exchange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	5 100,00% 1 881 640,72					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2013 après opérations de couverture éventuelles.

COMMUNE DE MALLEMORT - 13 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2013

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2013

A2.9

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 01/01/N l'exercice	Annuité à payer dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Ct initial	Ct renégocié	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Ct initial	Index (4)	Taux act.	Ct initial	Ct renégocié (5)		Ct initial	Ct renégocié	Intérêts

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

A6.1 DETAIL DES DEPENSES

Art	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser 2012 (3)	Propositions du Maire	Vote (2)
DEPENSES TOTALES (I) = A+B+C+D		232 790,00	0,00	197 316,00	I 197 316,00
HORS CHARGES TRANSFEREES (II)=A+B+C		232 790,00	0,00	197 316,00	II 197 316,00
16	Remboursement d'emprunts (A)	232 790,00	0,00	197 316,00	197 316,00
1641	Emprunts en euros	232 790,00	0,00	197 316,00	197 316,00
Autres dépenses financières (sous-total) (B)					
10	Dotations Fonds divers Réserves				
020	Dépenses imprévues Invest				

	Op. de l'exercice I	Solde d'exécution D001 (3)	CUMUL IV
Dépenses	197 316,00	D001 0,00	197 316,00

Détail des comptes 16449 et 166 en dépenses

Art	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser 2012 (3)	Propositions du Maire	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur liane de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent ou si reprise anticipée des résultats. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

A6.2 DETAIL DES RECETTES

Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire	Restes à réaliser 2012 (3)	Propositions du Maire	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b+c+d		597 119,00	0,00	452 170,83	452 170,83
Ressources propres externes (a) (3)		476 673,00	0,00	310 268,83	310 268,83
10222	FCTVA (4)	406 673,00	0,00	240 268,00	240 268,00
10223	TLE (4)	70 000,00	0,00	70 000,83	70 000,83
Transferts entre sections (c)		120 446,00		141 902,00	141 902,00
2802	Frais documents d'urbanisme	8 320,00		20 752,16	20 752,16
28031	Amortis. frais d'études	4 604,00		4 605,20	4 605,20
2805	Concessions & droits similai.			3 542,00	3 542,00
28051	Concessions et droits similaires	2 259,24		0,00	0,00
28135	Amort.const.instal° générales	12 735,00		4 245,00	4 245,00
281571	Matériel roulant voirie	24 369,86		3 018,00	3 018,00
281578	Autre matériel voirie	8 857,32		19 666,84	19 666,84
28158	Amort. autres matériels techniqu	8 313,00		1 684,00	1 684,00
28182	Matériel de transport	7 341,00		30 801,00	30 801,00
28183	Matériel de bureau informatique	10 821,64		10 479,43	10 479,43
28184	Mobilier	6 550,02		4 861,40	4 861,40
28188	Autres immos corporelles	26 274,92		38 246,97	38 246,97

	Opérations de l'exercice III	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	CUMUL V
Recettes	452 170,83	1 995 342,56	1 989 428,61	4 436 942,00

	Montant
Dépenses financières	IV 197 316,00
Recettes financières	V 4 436 942,00
Solde (recettes - dépenses)	VI = V - IV (5) + 4 239 626,00
Solde net hors créances sur autres collectivités publiques (C/2763) et charges transférées (D) (6) (7)	VI + c/2763 + D (5) + 4 239 626,00
Résultat hors charges transférées	V - (II+D001) 4 239 626,00

Autres ressources financières ne faisant pas partie des ressources propres (c/16449 et c/166)

Art.	Libellé	Pour mémoire	Restes à réaliser 2012 (3)	Propositions du Maire	Vote (2)
16449	Opérations afférentes à l'option de tirage sur ligne de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) A n'inscrire que si le compte administratif est voté. Il n'y a pas de restes à réaliser sur les opérations d'ordre.

(4) Hors comptes 10229, 10259 et 1068.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Ces créances et charges peuvent être financées par emprunt.

(7) Il s'agit des dépenses réelles au compte 2763.

COMMUNE DE MALLEMORT - 13 - BUDGET PRINCIPAL

BP

2013

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1	0	1	1	0	1
Dir. gén. serv. 2000-10.000 hts	A	1	0	1	1	0	1
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		12	0	12	9	0	9
Rédacteur	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint administratif de 1ère cl	C	4	0	4	3	0	3
Adjoint administratif de 2ème cl	C	4	0	4	3	0	3
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE TECHNIQUE (c)		55	0	55	46	0	46
Technicien ppal 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique 1ère classe	C	5	0	5	4	0	4
Adjoint technique 2ème classe	C	27	0	27	25	0	25
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	9	0	9	9	0	9
Agent de Maîtrise	C	9	0	9	3	0	3
Agent de Maîtrise Principal	C	2	0	2	2	0	2
FILIERE POLICE (j)		2	0	2	2	0	2
Brigadier chef principal	C	2	0	2	2	0	2
TOTAL GENERAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		70	0	70	58	0	58

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/IB/95/00102/C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE DE MALLEMORT - 13 - BUDGET PRINCIPAL

BP 2013

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2013

**IV
C1**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2013	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif de 2ème cl	C	ADM	297	0,00	3-1	CDD
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	297	0,00	3-1	A
Adjoint technique 2ème classe	C	TECH	297	0,00	3-1	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
AGLOPOLE PROVENCE			0,00
Autres organismes de regroupement			
SI CANAL ALPINES SEPTENTRIONNALES			3 500,00
SMAVD			10 000,00
SMED			800,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / 2012 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2012 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2012 (%)
Taxe d'habitation	9 379 485,00	0,000	8,970	0,000	866 951,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés bâties	8 257 998,00	0,000	7,120	0,000	615 239,00	0,000
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	371 063,00	0,000	30,600	0,000	115 270,00	0,000
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	18 008 546,00	0,000			1 597 460,00	0,000

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le MAIRE,
A Mallemort, le 20/03/2013
Le MAIRE,

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 27
VOTES : Pour : 27
 Contre : 0
 Abstention : 0

Délibéré par le Conseil municipal, réuni en session ordinaire.
A Mallemort, le 20/03/2013

Date de convocation : 13/03/2013

Les membres du Conseil municipal,

[Empty rectangular box for signatures]

Certifié exécutoire par le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A Mallemort, le 20/03/2013

[Handwritten signatures of council members and a circular official stamp of the commune of Mallemort]